



Registre des délibérations - Délibération n° 04 : 12/06/2018

LE MUSÉE DE LA CAMARGUE – NOUVELLES ACQUISITIONS

L'an deux mille dix-huit, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le douze juin à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► Étaient présents

— Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Bruno Genzana

— Représentants des Communes :

- Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roland Chassain, Roger De Murcia

— Représentants des établissements publics :

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
- Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► Avaient donné pouvoir

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Corinne Chabaud

Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Roger De Murcia

Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb à Henri Rivas

► Étaient absents-excuses

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari, Cyril Juglaret, Jean-Marc Martin-Teissere

Commune d'Arles : Pierre Vétillard

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault

Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoret

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel

Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan

Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► Le Conseil de Parc était représenté par 18 membres

► Autres personnes présentes

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence

Jacques Blondel, co-Président du Conseil scientifique et d'Éthique du Parc naturel régional de Camargue

Nicolas Guéritaine, Chargé de projet PNR et Leader, territoires du Littoral occidental aux Alpes, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,

Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue

Pascale Durif-Varambon, Directrice adjointe, responsable du pôle « Administration générale et ressources », Parc naturel régional de Camargue

Cécile Héritier, Assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	17	17

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	42

Date de convocation
15/03/2018
RC – 142/143

REÇU EN PREFECTURE

le 27/06/2018

Application agréée E.legalite.com

Délibération n° 04 : 12/06/2018

LE MUSÉE DE LA CAMARGUE – NOUVELLES ACQUISITIONS

I. Rappel du Contexte :

Le Musée de la Camargue, géré par le Syndicat mixte pour la gestion du Parc naturel régional de Camargue, est un établissement public labellisé « Musée de France ». À ce titre, ses actions et sa gestion scientifique font l'objet d'un accompagnement et d'un contrôle du Service des musées de France, de la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture. Selon l'article L451-1 du Code du patrimoine, toute acquisition devant entrer dans la collection par inscription à l'inventaire doit être soumise à l'avis de la commission scientifique régionale des collections des Musées de France qui se réunit une fois par an.

L'inscription à l'inventaire assure le statut et la protection de l'objet, ainsi qu'une aide financière pour sa restauration, ou celle du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM) pour son achat. Ce dispositif de partenariat État-Région soutient la politique d'acquisition des musées de France afin d'enrichir et de diversifier leurs collections (circulaire du ministère de la Culture n°260-23 du 23 juin 82).

II. Proposition d'acquisition

La commission scientifique des musées de France du 14 décembre 2017 a donné son avis favorable à l'acquisition à titre onéreux et à l'inscription à l'inventaire des collections du Musée de la Camargue des œuvres suivantes :

- **Franck Pourcel, *Stèles de Camargue***, 25 tirages photographiques Pigmentaires, sur papier Hahnemule Photorag 308 g, 24 x 36 sur papier 30 cm x 40 cm. Valeur 10 000 €.
Stèles marque le début du travail de photographe de Franck Pourcel en 1993. Développé en trois parties : l'eau, le ciel, la terre, il a pour axe la mémoire au cœur de sa recherche photographique.
- **Vanessa Gilles, Donna, Mirella, Ninai, Marie**, 4 tirages photographiques au Platine 30 cm x 40 cm. Valeur 5000 €.
La série « Paroles et mémoires de femmes tziganes » est issue de la rencontre de Vanessa Gilles avec Esméralda Romanes une femme manouche âgée de 69 ans, présidente de la « Fédération Européenne des Femmes Romanis et Voyageuses », qui lui a confié le témoignage poignant de sa tante Marie, déportée dans les camps de concentration pendant la Seconde guerre mondiale.
- **Mireille Loup, *Salins***, 1 tirage photographique Lambda satiné contrecollé sur aluminium Dibon, encadrement bois chêne et verre. Numéroté de 1 à 5, 42 cm x 42 cm. Valeur 1 500 €.
Salins est extraite d'une série de 13 photographies intitulées « Esquives » en 2004. Mireille Loup raconte une enfant vêtue d'une robe rouge qui parcourt les paysages de Camargue.
- **Hélène Arnal, *Statue de Sara***. Hauteur : 1,80 m. Bois, tissu, carton peinture, strass. Valeur 3 000 €. En 2009, Hélène Arnal a donné au Musée de la Camargue une série de 16 figurines de Sara réalisées à son initiative par un collectif d'artistes « amis ». L'exposition *Mères, Maries, Marais* est l'occasion d'évoquer la figure de Sara en commandant à Hélène Arnal la réalisation d'une « vierge totem ».



REÇU EN PREFECTURE

- **Axelle Remeaud, *Serial Killeuses*, *Apparaître***, deux œuvres avec lesquelles Axelle Remeaud apparentée à une famille de grecs de Salin de Giraud évoque le sel et le travail des femmes dans les salins de Camargue, la résistance des femmes ouvrières en Camargue à leurs conditions de vie et de travail. ***La paroi est transparente***, un dessin à la plume évoquant les oiseaux migrateurs, leur envol vers d'autres terres, leur liberté, la nature sauvage de Camargue, par opposition à l'univers clos du travail et de la cité de Salin-de-Giraud.

III. Plan de financement

Dépenses		Recettes	
Franck Pourcel 25 photos <i>Stèles de Camargue</i>	10 000 €	FRAM	20 000 €
Vanessa Gilles 4 photos <i>Marie, Ninai, Donna et Mirella</i>	5 000 €		
Hélène Arnal <i>Statue de SARA</i>	3 000 €	Autofinancement PNRC	3 950 €
Mireille Loup <i>Salins</i>	1 500 €		
Axelle Remeaud <i>Serial Killeuses</i>	1 800 €		
Axelle Remeaud <i>La paroi est transparente</i>	225 €		
Axelle Remeaud <i>Apparaître</i>	2 425 €		
TOTAL TTC	23 950 €	Total TTC	23 950 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée adopte le projet d'acquisition du Musée de la Camargue, et autorise le Président à solliciter l'aide du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM) au meilleur taux.

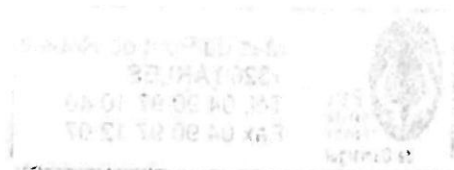
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Mas du Pont de Rousty
32000 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07

Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le **27 JUIN 2018**
Et de l'affichage effectué le **27 JUIN 2018**



REC N° 1
REC N° 1